FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU 11 SEPTEMBRE 2023

A 19h00 en visioconférence

Présents :
Membres du Comité Directeur : Marjorie AUFRÈRE / Viviane BARCLAY / Franck BELLEVIER / Jean-Jacques BÉNA / Julien BLANCHET / Mario BOURDAGEAU / Brigitte BRIEU VERDEAUX / Michel CARLIEZ / Sylvie COMMEUREUC / Laura FLESSEL COLOVIC / Bruno GARES / Grégory GOETZ / Jean-Marc GUENET / Jean-Noël HAUTEFAYE / Philippe LAFAY / Hugues LE MERRE / Thierry LE PRISÉ / Karine MORTECRETTE / Nicolas REGNARD / Julien RICHET COOPER / Claire RIGOUSTE / Sébastien ROBINEAUX / Emmanuelle RODRIGUEZ / Brigitte SAINT BONNET / Thérèse SALVADOR / Véronique SOLIVELLAS MASSUEL / Sylvie SORMAIL
Excusés : Sylvain BOUQUET / Grégory LAFON pouvoir à Brigitte SAINT BONNET /Caroline MERIALDO pouvoir à Bruno GARES / Paule RICHARD pouvoir à Karine MORTECRETTE / Julien RICHET COOPER pouvoir à Grégory GOETZ jusqu'à son arrivée
Absents : Rémy DELHOMME / Jean-Michel LUCENAY

Présents :
Président(e)s de comités régionaux : Jean-Pierre BOITARD (CRE Guyane) / Jean-Christian CARRIÉ (CRE Occitanie) / Eléa COQUARD (CRE Centre Val de Loire) / Thomas DESCAMPS (CRE La Réunion) / Mohamed DHAOUADI (CRE Normandie) / Alain GARNIER (CRE Région Sud) / Marie-Claude GUILLAUME (CRE Guadeloupe) / Philippe JEGU (CRE Bretagne) / Luck MARTIN BOUYER (CRE Hauts de France) / Guillaume MICHON (CRE Pays de la Loire) / Luc MONTBLANC (CRE Ile de France) / Dominique VEYRAC (CRE Bourgogne-Franche Comté)
Excusés : Denis GALLOT (CRE Grand Est) / René MERIL (CRE Martinique) / Pierre VITALI (CRE Corse)
Présents :
Invités : Frank BERTHIER / Christophe CONRAD / Pierre GUICHOT / Sylvie LE MAUX / Frantz MULLER / Jean-Yves ROBIN

1/ Accueil par le président

Le président est ravi des résultats lors des derniers grands champions toutes catégories et armes confondues et rappelle que cette saison sera particulière du fait des jeux Olympiques qui se dérouleront à Paris. Il souhaite que la famille « escrime » soit derrière les équipes de France et l'encadrement. Pour l'heure, les équipes de toutes les armes sont en bonne position pour se qualifier.
Pour terminer, le président rappelle que les assises se tiendront dans 3 semaines.

2/ Approbation du projet de procès-verbal du comité directeur du 3 juin 2023

Adopté à l'unanimité.

3/ Composition du bureau

Grégory GOETZ présente à l'aide du support annexé
Adopté à l'unanimité.

4/ Vie sportive

Karine MORTECRETTE présente le sujet de l'arbitrage à l'aide du support annexé.
Sylvie SORMAIL demande quels sont les clubs au fleuret masculin qui seront remboursés et pour quel montant ce à quoi il lui est répondu que ce sont les clubs qui étaient inscrits en N1 et N2 pour un montant de 300 €.
Grégory GOETZ pose la question de l'arbitrage pour les vétérans suite à certaines remontées. Karine MORTECRETTE répond que la CNA étudie la proposition discutée en bureau fédéral.
Philippe JEGU demande que la CNA informe les arbitres retenus au moins une semaine avant. Jean-Marc GUENET lui répond que c'est l'objectif d'où l'anticipation des inscriptions à 10 jours. Les inscriptions seront closes le mercredi soir et les arbitres seront informés le jeudi soit 10 jours avant la compétition.
Le président complète en expliquant que les arbitres seront également choisis en fonction de leur lieu d'habitation.
Jean-Marc GUENET rappelle que les missions de Lionel CAMBON sont bien plus larges que les simples notes de frais.

Le président profite de ce point pour nommer les arbitres français retenus pour Paris 2024 :

MAGE Pascal Arbitre FIE GP fleuret / épée
DUCARME Florence Arbitre FIE GP fleuret / épée
VILLENEUVE Charles Arbitre FIE GP fleuret / épée (inter C)
BERTHIER Anne-Laure Arbitre FIE GP sabre / fleuret
JEANNY Aurélie Arbitre FIE GP sabre

SOYER MALHERBE Thibault Arbitre FIE sabre / épée (inter C)
KIAVUE Ella Arbitre FIE GP épée
BERBEZIER Thibault Arbitre FIE épée

Grégory GOETZ propose de passer au vote :
26 pour, 2 contre, 1 abstention
Adopté

5/ ERRATUM dans le règlement intérieur

Jean-Yves ROBIN fait part d'une faute de frappe dans le règlement intérieur : lire éducateur 1 et non éducateur 2.
Dominique VEYRAT pose la question des anciens diplômes ce à quoi Jean-Yves ROBIN lui précise qu'une note de la DTN relative aux équivalences entre les anciens et les nouveaux diplômes sera transmise suite à ce point. Un prévôt pourra donc être autonome pour la tenue d'une séance tout en rappelant que ce dernier ne peut pas être rémunéré.

Adopté à l'unanimité

6/ Informations sur la vie sportive

Jean-Yves ROBIN informe le comité directeur que la date limite des engagements est avancée à 10 jours, que la commission médicale a réduit de 15 à 13 mois pour les femmes enceintes.

Il informe également que les France seniors, sous couvert de la validation de leur dossier, devraient se tenir à Roubaix pour le sabre, Etampes pour le fleuret et Castelnau pour l'épée. Il n'y a qu'un candidat par arme.

Adopté à l'unanimité

Karine MORTECRETTE rappelle qu'un webinaire est prévu ce jeudi pour expliquer les modifications de la vie sportive pour cette saison.
Le président informe également les membres présents que le classement sera actualisé automatiquement pour les organisateurs ayant utilisé le logiciel ST37.

7/ Organigramme de la DTN

Jean-Yves ROBIN présente l'organigramme de la DTN à l'aide du support annexé.
Luck MARTIN BOUYER pose la question du cadre technique pour les Hauts de France. Grégory GOETZ, sous couvert du DTN, lui répond que le cadre technique reste Olivier HANICOTTE avec la même répartition qu'actuellement.
Luc MONTBLANC constate que ces modifications impactent fortement l'Ile de France.
Hugues LE MERRE est très sensible à la volonté du DTN de faire en sorte qu'un cadre technique d'Etat soit à nouveau présent en Nouvelle Aquitaine. Il rebondit également sur la suppression de certains cadres techniques et pose la question du devenir des contrats de progrès en région qui permettaient de créer des emplois. Jean-Yves ROBIN lui répond qu'une réflexion est en cours pour trouver une issue favorable.

Sylvie SORMAIL demande si les régions seront destinataires des feuilles de mission des cadres techniques. Jean-Yves ROBIN y répond par l'affirmative.

Philippe LAFAY rappelle que le contrat de projet est annuel. Jean-Yves ROBIN attend les bilans. Le président informe avoir relancé les services de l'Etat par courrier et est en attente de réponse.

Marie-Claude GUILLAUME demande ce qui est prévu pour l'Outre-Mer au regard de la flambée des prix d'avion. Karine MORTECRETTE lui répond qu'il n'y aura pas d'effectif minimum pour les compétitions en Outre-Mer et que des wild-cards pourront être accordées. Le président demande si quelqu'un aurait une idée pour accompagner l'Outre-Mer. Le président propose que ce sujet puisse être abordé lors d'un prochain comité directeur.
Grégory GOETZ remercie Jean-Yves ROBIN et son équipe pour le travail accompli.

L'ordre du jour étant épuisé à 20h15, il est mis fin au comité directeur.
Le président et le secrétaire général remercient les membres présents.

Grégory GOETZ
Secrétaire Général

Bruno GARES
Président